



DEC234136DR11

## **Décision relative aux tarifs des prestations de l'unité UMR2966 intitulée ULISSE**

### **LE PRESIDENT • DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC211833DAJ en date du 11 mai 2021 portant nomination de Mme Marjorie FRAISSE aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Alpes ;

Vu la décision n° DEC211834DAJ en date du 24 juin 2022 donnant délégation de signature à Mme Marjorie FRAISSE déléguée régionale pour la circonscription Alpes notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

Vu la note n° DSFIM-SBOR- 2022-6 en date du 17 février 2022 relative aux règles de détermination d'un coût complet et d'élaboration des tarifs auditables pour les produits et prestations des unités de recherche du CNRS ;

DECIDE:

### **Article 1er**

Les tarifs des prestations de logistique de l'UAR2966 intitulée ULISSE sont fixés comme suit :

1) Transport de marchandises (emballage, transport, stockage, dédouanement, assurance ad valorem)

Client interne      Tarif : 0,26 € H.T. par euro de prestation transport achetée aux fournisseurs d'Ulisse

Client académique      Tarif : 0,26 € H.T. par euro de prestation transport achetée aux fournisseurs d'Ulisse

2) Cession sous douane

Client interne      Tarif forfaitaire : 200 € H.T par cession sous douane

Client académique      Tarif forfaitaire : 200 € H.T par cession sous douane

### **Article 2**

Ces tarifs prennent effet à compter du 01 avril 2023.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Grenoble, le 30 mars 2023.

Pour le Président-Directeur Général et par délégation  
La Déléguée Régionale  
Mme Marjorie FRAISSE





**Annexe à la décision tarifaire :  
services apportés par l'unité Ulisse dans le cadre des prestations logistiques  
transport, compris dans le coût d'intervention**

Analyse préalable de la demande	Enquête sur les contraintes de la prestation (nature marchandise, précautions de conservation, délais, modalités de livraison...), demande de précisions au demandeur et/ou à l'expéditeur et/ou au destinataire, analyse générale du dossier, visite sur site si nécessaire .
Réglementation : Analyse spécifique au dangereux	Identification, classification, définition des limitations au transport, puis recommandations d'emballage et étiquetage (vérification sur photo au besoin avant enlèvement), déclaration (DGD), envoi d'étiquettes normalisées le cas échéant
Réglementation : Douane	Analyse générale des options de régimes douaniers et détermination du code douanier, conseil et accompagnement sur les optimisations possibles (franchise de droits, export temporaire...), instructions aux prestataires déclarants en douane, si achat de matériel à l'étranger, instructions au fournisseur pour l'édition de la facture pour douane, carnet ATA
Réglementation : Permis spéciaux et licences (BDU)	Selon nature marchandise, conseil sur les permis et certificats à obtenir par le laboratoire auprès des organismes compétents (DDPP, SIVEP, CITES,...). BDU : analyse du statut et le cas échéant demande de licence
Prestation emballage	Définition de l'emballage nécessaire en fonction de la réglementation et des contraintes liées au contenu, établissement du prix prestataire (grille ou sur-mesure), suivi de la réalisation et de l'expédition
Définition de la solution logistique	Mode de transport, choix prestataire, itinéraires, détermination des deadlines en fonction des souhaits énoncés à la demande
Obtention de la cotation prestataire	En fonction de la solution logistique choisie : calcul selon grille, ou mise en concurrence (consultation PUMA, ...)
Etablissement des documents	Factures, colisage, étiquettes d'identification des colis
Suivi pendant la prestation	Lancement de l'ordre de transport, suivi prestataire, de simple tracking à monitoring complet avec outils spécifiques
Intervention exceptionnelle	En cas d'aléas : blocage en douane, difficultés particulières dans le pays... Intervention administrative, possibilité de déplacements sur site
Assurance	Intégration de l'assurance ad valorem par défaut. Si cas particuliers prévus au contrat d'assurance, déclaration préalable. Si valeur supérieure à un seuil (1 M€ au 1 <sup>er</sup> janvier 2023) cotation sur mesure de l'assureur + gestion administrative assureur (BdC, facture etc).
Suivi d'un litige éventuel	Responsable exploitation : transmission dans les délais des éléments à l'assureur et au prestataire, suivi du dossier (expertises...) en lien avec le laboratoire + coordination avec le service gestion
Gestion administrative /exploitation	<u>Taches exploitation :</u> Etablissement des devis pour le laboratoire, vérification BdC laboratoire, mise à jour éventuelle cotation prestataire, enregistrement POD, validation service fait, vérification facture, archivage <u>Taches gestion :</u> Bon de commande fournisseur, suites de PUMA, refacturation interne et demandes de facturation pour les payeurs externes adressées à la DR11, validation service fait, suivi paiement facture fournisseurs (WF, lien DR11), suivi budgétaire, campagnes de recouvrement éventuelles (siège/DR11)
Commande publique	Pour permettre la mise en place de ces prestations, des accords-cadres « métier » sont passés et renouvelés régulièrement avec un impératif de continuité de service :

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Transports (tous modes) : accord-cadre mono et multiattributaires 5 lots</li><li>- Transport express</li><li>- Emballage</li><li>- Assurance ad valorem</li></ul> |
|--|---|